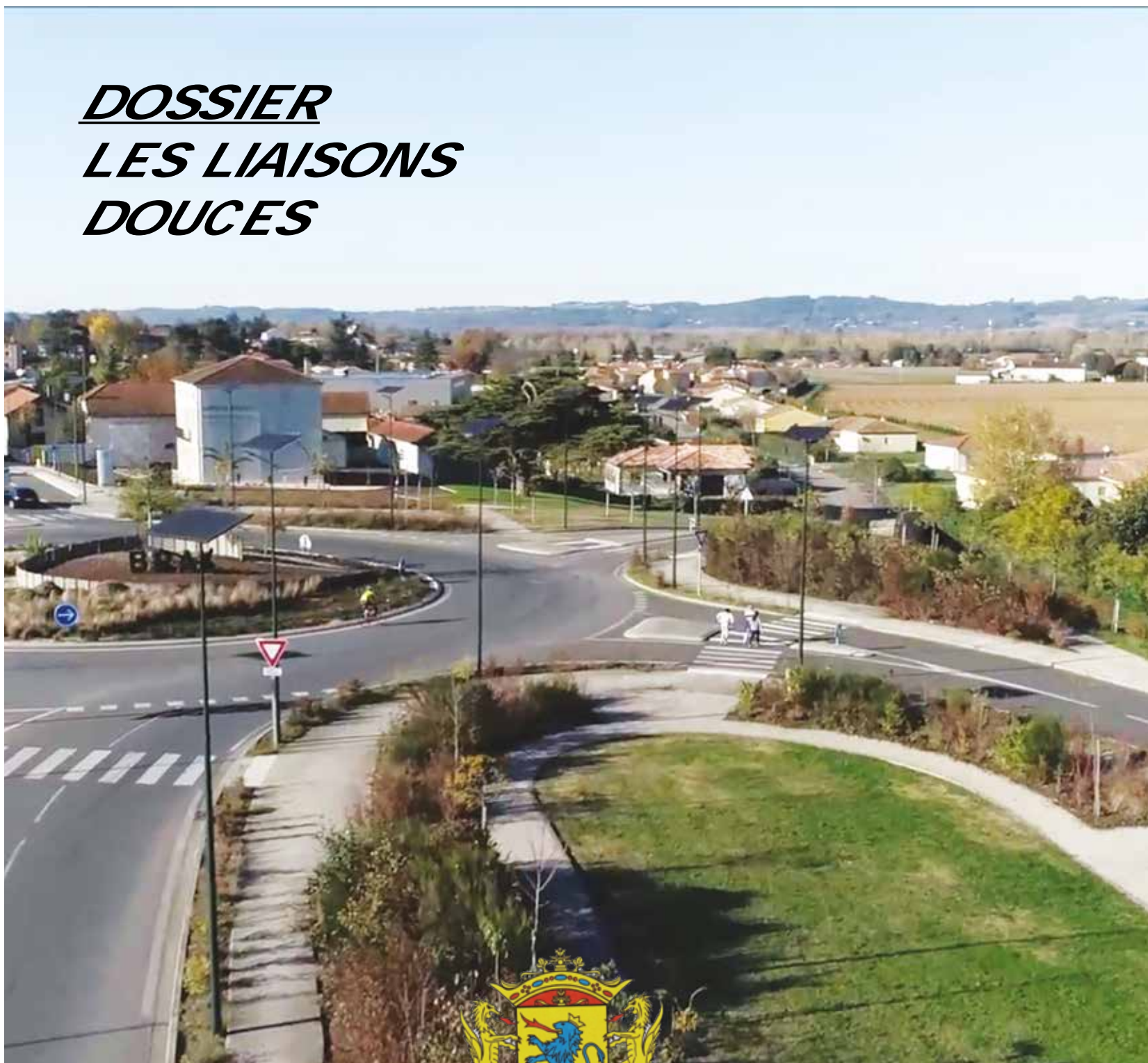


Brax et vous

Magazine d'informations municipales

DOSSIER ***LES LIAISONS*** ***DOUCES***



Janvier 2021

EDITO DU MAIRE



Chers administrés,

2020 restera à n'en pas douter une année qui marquera le XXI siècle, comme la crise de 29, la chute du mur de Berlin, la crise pétrolière des années 70, et les deux guerres mondiales ont marqué le XX siècle.

Au-delà des morts toujours trop nombreux et des mesures sanitaires qui se sont imposées à nous durant plusieurs mois, l'ampleur des conséquences économiques qui ont déjà commencé, mais qui devraient atteindre leur apogée sur les deux prochaines années, constitue sans aucun doute le véritable bouleversement de cette crise.

Notre société va en sortir, dans un premier temps, affaiblie et groggy. La faillite de nombreux petits commerces et entreprises, l'affaiblissement de pans entiers de notre économie (aéronautique, tourisme, restauration, hôtellerie, services aux personnes, ...), l'augmentation du nombre de chômeurs, la précarisation accentuée des plus pauvres, la perte de ressources pour nos collectivités, l'endettement des Etats, ... vont certainement marquer les années 2021 et suivantes. Combien de temps avant un véritable retour à la normale ? Personne ne le sait vraiment.

Maintenant, la vraie question est, pour moi, ailleurs. Plutôt que de savoir quand se fera ce retour à une certaine normalité, il me semble plus important de savoir ce que nous ferons des leçons que nous devons absolument tirer de cette crise.

Le monde sans frontière, ouvert dans lequel nous échangeons et nous voyageons sans entrave, cette planète dans laquelle nous consommons sans limite, cette société mondialisée et pourtant si disparate que nous avons construite à partir de la fin du XIX siècle et durant tout le XX ème a incontestablement des revers à sa médaille. Nous connaissions une partie de ses effets pervers, le dumping social, les délocalisations d'entreprises, les migrations de populations et bien évidemment le déjà très présent réchauffement climatique. Nous en avons découvert un nouveau. Nous savions que cela devait arriver, mais nous n'en mesurions pas vraiment les risques. La propagation d'un virus à l'échelle mondiale, une pandémie avec toutes ses conséquences sanitaires et économiques, nous sont bel et bien tombées dessus. Cette crise nous rappelle combien notre monde est fragile, combien notre technologie aussi poussée soit elle ne peut pas tout. Elle peut limiter les choses, nous aider à mieux nous défendre, mais elle ne nous protège pas entièrement et surtout elle n'assure pas la protection des plus faibles d'entre nous.

Alors que faisons-nous maintenant ? Réfléchissons-nous réellement et collectivement à la société que nous voulons pour demain. Souhaitons-nous une société qui nous permette de faire face à une crise bien supérieure à la Covid 19 et qui s'approche à grand pas, elle a d'ailleurs déjà commencé, à savoir le réchauffement climatique ? Ou continuons nous comme si de rien n'était ?

Ce choix nous appartient, tant individuellement que collectivement. Nous pouvons tous à notre niveau y contribuer.

En ce qui nous concerne, l'équipe municipale que j'ai la chance d'animer a fait son choix. Nous vous l'avons présenté en mars 2020 et vous l'avez validé. Il visait déjà à anticiper, à son petit niveau, celui de la Commune, la société de demain. Une société plus solidaire, tournée vers l'éducation des plus jeunes, respectueuse de son environnement et de son histoire.

Cette crise est venue nous donner raison vis-à-vis des choix qui étaient les nôtres. Elle y a bien évidemment ajouté des incertitudes. Quels seront véritablement nos moyens pour porter notre projet ? Nous ne savons pas et nous verrons bien. Mais soyez certains que nous resterons à la fois ambitieux, car cela est nécessaire, mais aussi raisonnables et réalistes, car cela l'est tout autant. Dans tous les cas, ce qui apparaît encore plus que jamais comme une certitude après ce « tsunami », c'est que nous aurons besoin plus que jamais de vous pour le mener à bien. Car ce n'est que collectivement que nous pourrons y parvenir.

En attendant, j'espère vivement que, malgré les difficultés qui nous attendent, 2021 sera pour chacune et chacun d'entre vous une bien meilleure année que ne l'a été 2020.

Pour cela, au nom du Conseil Municipal, je vous adresse nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Qu'elle vous apporte, joie, réconfort et surtout une excellente santé.

SOMMAIRE

Etat civil / élections	2
Infos Mairie	3
Cadre de vie	5
Enfance et jeunesse	7
Développement durable	9
Développement économique	10
Le dossier	11
Associations	13
Nos braxois ont du talent	14

En raison de la crise sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux n'a pas pu être organisée. Vous pouvez retrouver les vœux de M. le Maire ainsi que l'ensemble de nos publications sur le site internet de la Commune www.brax47.fr

Joël Ponsolle



CARNET ETAT-CIVIL



CAYE Arya, Olivia, Alice	Le 06.01.2020
MANSENCAL Théo, Jean-Michel, Dominique	Le 25.01.2020
MOTTA Thomas, Christian, Michel	Le 08.02.2020
DE LUCA Capucine, Gabriella	Le 07.04.2020
MOUGIN Hector, Julien, Armand	Le 15.05.2020
VINCENT Gabrielle	Le 15.06.2020
PROS Johan, Joël	Le 15.06.2020
RAHMOUNI Sohan	Le 19.06.2020
MICHELIN Jade, Brigitte, Frédérique	Le 08.07.2020
CHAALAL Imran	Le 18.07.2020
POUVEREAU Arthur, Victor, Francis	Le 21.07.2020
MARQUES SOUSA Tomas, Alexandre	Le 06.08.2020
CUESTA Thaïs	Le 17.08.2020
NAVARRO Maël, Mathieu, Bryan	Le 25.08.2020
BAILLIER Heden, Paul	Le 20.09.2020
GIRAUD Hortense, Odile	Le 27.09.2020
BORJA BOULOY Noélie, Marie	Le 28.10.2020
PANDELES TOEUF Elaïa	Le 04.11.2020
GOUCHET Léo, Némésio, Arthur	Le 23.12.2020
RIVIERE Appoline, Charlotte, Anna	Le 29.12.2020



COMET Arnaud & BORDENAVE Carole Le 22.08.2020



TRÉMOULET née DEVIC Marie	Le 04.03.2020
VESPERTINI née ZAMPROGNO Rosalia	Le 07.03.2020
OLIVIER née BAURIS Annette	Le 23.03.2020
SOTTILE née BILOKEN Katia	Le 29.04.2020
LALÉVÉE Jean-Claude	Le 10.05.2020
BROSSARD Jean	Le 15.06.2020
ANDRÉ née MARTINAGE Danielle	Le 26.06.2020
FABE née HOLÉ Raymonde	Le 10.07.2020
DE MARCHI René	Le 29.07.2020
BEGUE née HOARAU Marie-Hélène	Le 21.08.2020
POLETTI née MORVAN Lydie	Le 04.09.2020
DELBÈS née VILLES Simone	Le 24.10.2020
GUIDEZ née EXPOSITO Andrée	Le 29.10.2020
COYAT Maurice	Le 12.11.2020
VIGANO née POUZERGUES Marilka	Le 17.11.2020
KADDOUR-BOUDADI Sayah	Le 22.11.2020
MISCHIS Henri	Le 28.12.2020
BOULICAULT Serge	Le 29.12.2020

A VOTRE SERVICE

MAIRIE

2, rue de Levant 47310 BRAX
05 53 68 70 00
mairie@brax47.fr / www.brax47.fr
Tél : 05 53 68 70 00

HORAIRES DU SECRÉTARIAT :

Lundi : 8h30-12h / 13h45-17h
Mardi et Jeudi : 8h30-12h
Mercredi: 8h30-12h / 13h45-18h
Vendredi : 8h30-13h30

Nous vous demandons de bien vouloir privilégier les contacts et vos demandes par mail et par téléphone afin de planifier vos rendez-vous avec nos services.

HORAIRES LA POSTE :

Du lundi au vendredi de 10h30 à 13h00 et le samedi de 10h à 12h10
Tél : 05 53 68 60 73



COVID-19

En application des dispositions prises par le Gouvernement en raison de l'épidémie de COVID-19, l'accès au public des services municipaux est ouvert durant cette nouvelle période de confinement. Les horaires restent inchangés.

- 1 administré à la fois à l'accueil de la mairie
- Privilégiez les contacts et vos demandes par mail à l'adresse suivante mairie@brax47.fr ou par téléphone au 05.53.68.70.00
- Privilégiez la demande de rendez-vous
- Service urbanisme uniquement sur rendez-vous
- Les mariages continuent à être célébrés dans la limite de 6 personnes

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES



Inscription sur la liste électorale :

Toutes les nouvelles inscriptions sur les listes électorales seront reçues en Mairie. Sont concernés :
- les nouveaux administrés
- les ressortissants d'un état

membre de l'Union Européenne, résidant sur le territoire français.

Les jeunes gens ayant atteint ou qui atteindront la majorité la veille du scrutin peuvent vérifier auprès de la mairie leur inscription d'office sur les

listes électorales.

Il est également possible de vérifier son inscription directement en ligne sur le site [servicepublic.fr](https://www.servicepublic.fr). Les électeurs devront se présenter à la Mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ainsi que de la précédente carte d'électeur s'il y a lieu. **Il est également possible de s'inscrire en ligne en ligne via le site [servicepublic.fr](https://www.servicepublic.fr).**

Les élections initialement prévues en mars devraient être reportées. Les dates ne sont pas encore définies à ce jour.

INFOS MAIRIE

Du changement dans les services de la Commune

Suite au départ de Léna Fernandes, Virginie Veylet a intégré le service administratif en juillet 2020. Elle est en charge de la gestion de la paie, de la facturation des différents services communaux, ainsi que du suivi budgétaire.

Le service enfance a lui aussi été fortement remanié suite au départ d'Elisa Berlou et des départs à la retraite de Fabienne Boyer et de Claudine Chranuski. Benoit Derusseau assure désormais, depuis septembre 2020, la fonction de coordonnateur de l'accueil périscolaire. Sa mission: encadrer l'équipe des agents du périscolaire, mettre en place les activités périscolaires, assurer la gestion administrative en lien avec les services de l'Etat...

Sandrine Lababie et Marie-Claire Lamarque ont pour leur part rejoint l'équipe d'animation de l'accueil périscolaire.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux agents ainsi qu'une belle et longue retraite à Fabienne et Claudine



Virginie VEYLET



Benoit DERUSSEAU



Sandrine LABADIE



Marie-Claire LAMARQUE

Démocratie participative : appel à volontaires

Dans le cadre d'une volonté de la Municipalité de développer la démocratie participative au sein de notre commune, à savoir l'implication active des habitants aux enjeux et projets de leur lieu de vie, un groupe de travail va être constitué. Pour ce faire, nous recherchons une dizaine de Braxois(es), volontaires et motivé(e)s, pour impulser cette dynamique avec des élus municipaux et collaborer à la mise en place d'actions.

Nous sommes à votre disposition pour toutes questions et plus amples informations en appelant la mairie au 05.53.68.70.00

Nous comptons sur vous !

Merci d'avance pour votre intérêt et esprit citoyen.



**VIGILANCE
DÉMARCHAGE
ABUSIF**

**LA FIBRE EST EN COURS DE DEPLOIEMENT
MAIS N'EST PAS ENCORE COMMERCIALISÉE**



La fibre est en cours de déploiement mais n'est pas encore commercialisée. Dès que le réseau public fibre sera commercialisé à Brax une information officielle à l'initiative des collectivités, des syndicats mixtes numériques et de NATHD sera adressée aux habitants et entreprises concernées précisant :

- la marche à suivre pour se raccorder si l'on souhaite souscrire à une offre fibre.
- les opérateurs partenaires proposant des offres sur le réseau public.

Il n'y est nullement fait référence à une autre prestation. Les élus locaux seront informés en amont et associés à cette communication. Il est également possible de tester et de vérifier son éligibilité à la fibre sur notre site Internet : www.nathd.fr/eligibilite

Nous vous invitons donc à la plus grande vigilance sur les démarchages abusifs.

Pour tout complément d'information : www.nathd.fr

+ d'infos

**tester votre éligibilité
à la fibre et connaître
le calendrier de
déploiement sur
NATHD.fr ou au
0806 806 006
(service + appel gratuit)**

Des services techniques renforcés

Depuis le 4 janvier 2021 et pour 6 mois, Mickael est venu renforcer l'équipe des services techniques de la commune. Ses missions : l'entretien des espaces verts, de la voirie ainsi que des bâtiments communaux. Une volonté forte et engagée de la Municipalité de recourir à des personnels en situation de handicap dans le cadre de missions ponctuelles afin de leur permettre d'exercer une activité professionnelle en milieu ordinaire de travail et de favoriser leur épanouissement personnel.



CCAS : distribution de colis de fin d'année aux séniors

Comme chaque année, la distribution des colis de Noël par le Centre Communal d'Action Sociale de la commune est venue ponctuer l'année 2020. Destiné au plus de 80 ans, ce moment d'échange est un rituel que nos seniors ne manqueraient pour rien au monde.

En cette période délicate, la solidarité est indispensable et l'action portée par les élus du conseil municipal revêt d'une priorité dans le cadre de la lutte contre l'isolement.

Retrouver notre film sur l'action sociale sur notre site internet www.brax47.fr

Au soutien de nos entreprises et artisans



Comme partout en France, la crise sanitaire majeure que nous traversons s'est, au cours des mois, transformée en crise économique tout aussi importante. Elle a incontestablement fragilisé de nombreuses entreprises et commerces de notre village.

Or, pouvoir proposer un maximum de services de proximité aux administrés par l'intermédiaire du centre commercial et favoriser l'installation de nouvelles entreprises dans la Zone d'Activité Terrasses Garonne permet à notre commune d'être en perpétuelle adaptation, mais également de faire de Brax un véritable lieu de vie, d'échanges et de relations humaines.

Au-delà de l'activité économique propre à notre territoire, cette pandémie touche aussi de plein fouet les Braxoises et les Braxois qui étaient déjà en situation difficile avant la crise. Qu'il s'agisse des

personnes âgées isolées, des jeunes à la recherche de leur premier emploi ou encore de ceux qui vivent déjà durement l'épreuve du chômage ou vont malheureusement la découvrir. Elle les maintient ou les conduit encore plus dans une situation de précarité difficilement acceptable.

Face à tout cela et avec les moyens limités qui sont les nôtres, la commune essaye à la fois de soutenir l'activité économique et d'accompagner les demandeurs d'emploi.

Dans la droite lignée du mandat précédent, elle propose à travers son élu dédié à l'activité économique et à l'emploi de rester à l'écoute de ses entrepreneurs, en les rencontrant et les accompagnant pour ceux qui le souhaitent et en ont besoin et en relayant par tous les moyens qui sont les siens les dispositifs mis en place par le gouvernement. Elle reste aussi à l'écoute de propositions venant directement des premiers concernés. D'un autre côté, elle a décidé de poursuivre et de renforcer si possible son action auprès des demandeurs d'emploi. Plusieurs dispositifs sont ainsi pérennisés comme la permanence du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) trois jeudis par mois et la rencontre annuelle avec les entreprises de la commune, le pôle emploi, la mission locale et le PLIE ainsi que les demandeurs d'emploi.

En attendant si vous le souhaitez, si vous en avez besoin ou si vous avez des idées, la déléguée municipale chargée du développement économique et de l'emploi Mme LAMADE Marlyse et son adjoint M MARIVELA José sont à votre écoute et à votre disposition.

CADRE DE VIE

Eradiquer le frelon asiatique : en venir à bout en installant des pièges



Le frelon asiatique à pattes jaunes est à dominante noire avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête, de face, est orange et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm. La colonie est fondée par une femelle féconde. Elle sort de son refuge hivernal lorsque la température avoisine les 10 degrés. Elle cherche alors un site pour fonder la colonie (le nid précédent étant abandonné). Elle construit un nid primaire (gros comme une balle de golf) et pond les œufs. Elle quitte régulièrement le nid pour nourrir les larves, les abeilles servent de nourriture. Le volume du nid augmente et il a la taille d'un ballon de basket. L'automne marque la période de la reproduction des frelons (plusieurs centaines de femelles futures fondatrices et autant de mâles mais 93 % de ces femelles sont éliminées par différents facteurs biologiques) et correspond donc au moment où les usagers remarquent les nids. La destruction des nids doit se faire le plus tôt possible dès le printemps et avant l'hibernation des femelles fondatrices.

Le frelon asiatique est peu agressif spontanément sauf s'il est dérangé, auquel cas, il peut attaquer en groupe de manière virulente. Les piqûres, très douloureuses, causent généralement une simple réaction locale qui n'est pas dangereuse sauf en cas de localisation à certains endroits du corps comme les yeux ou la bouche et en cas de piqûres multiples. Son venin n'est pas particulièrement toxique, en revanche son aiguillon peut traverser les tissus épais et piquer en profondeur (1 cm). De plus, l'hypersensibilité immédiate au venin d'hyménoptères (guêpes, abeilles, bourdons, frelons...) peut entraîner l'obstruction des voies aériennes supérieures et/ou de fortes réactions allergiques nécessitant une hospitalisation (une piqûre suffit).

Sur domaine privé il est nécessaire de faire appel à des entreprises de désinsectisation spécialisées pour détruire le nid, par manque d'accessibilité de certains nids ou en raison de la dangerosité.

Chacun peut participer à l'éradication du frelon asiatique et sauver les abeilles en installant un piège à partir de la mi-février (cf schéma ci-dessous)



La collecte évolue

Le service Propreté et Valorisation des déchets vous informe de la mise en place de la nouvelle collecte des encombrants à domicile en partenariat avec Emmaüs ainsi que de la mise en place de ressourceries.



**COLLECTE DES ENCOMBRANTS
À DOMICILE**



Les ressourceries sont des centres de récupération et de valorisation des biens usagés des ménages. Elles remplissent également une mission d'éducation à l'environnement et à la réinsertion dans le marché de l'emploi au sein des 8 déchèteries de l'Agglomération d'Agén.

PROPRETÉ ET VALORISATION DES DECHETS



950 avenue
Georges Guinard
Zone industrielle
47550 Boé



0800 77 00 47

Stationnement gênant

Il est constaté très régulièrement que des véhicules stationnent sur les trottoirs un peu partout dans la Commune (lotissements, rues...). Ce stationnement est gênant et dangereux car il constitue un obstacle pour les usagers de la route en réduisant la visibilité, mais aussi pour les piétons qui sont dans l'obligation d'emprunter la voirie pour cheminer. Le non-respect de l'article R417-9 du code de la route est sanctionné d'une amende prévue pour les contraventions de 4ème classe (90€). **Ainsi, les agents de la police pluricommunale seront donc amenés à verbaliser les contrevenants pour le bien de tous.**



Le « Zéro Phyto » sur notre commune :

Afin de respecter la santé des habitants et de préserver leur environnement, l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques est interdite depuis le 1er janvier 2017 pour les collectivités et pour les particuliers depuis le 1er janvier 2019.

Dans ce contexte, le plan d'action communal se décline de la manière suivante :

- Utilisation de produits de bio-contrôle qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique comme alternatives aux produits chimiques de synthèse,
- Désherbage thermique et manuel pour les trottoirs et passage d'une balayeuse pour les caniveaux,
- Hauteur et fréquence des tontes différentes selon l'utilisation du site et pratique du mulching,
- Paillage des massifs limitant la prolifération des herbes spontanées ainsi que l'arrosage,
- Technique de taille douce des arbustes et élagage raisonné des arbres...

Ces dispositions génèrent des changements notables tant sur les modes de gestion et d'entretien que sur notre propre perception de la notion de propreté de notre espace public. Dans tous les cas, la bonne volonté de tous s'avère nécessaire. Il est rappelé que chaque habitant a la charge de l'entretien de son devant de porte. La municipalité remercie vivement, tous les habitants qui font déjà cet effort et elle incite fortement, ceux qui n'ont pas encore pris le temps à faire de même. La propreté d'une commune, c'est avant tout l'affaire de tous.



La végétalisation du nouveau giratoire

Dans le cadre des opérations d'agencements du nouveau giratoire qui dessert le centre commercial, le lotissement les Vergers et le U express, les agents des services techniques de la Commune de Brax accomplissent un important travail de conception et de création afin d'agrémenter l'ensemble des espaces verts. Une première partie concerne la piste mixte avec un mélange de plantes de haies constitué de ceanotes, de spirées, de weigélias et de grenadiers à fleurs, ainsi que de végétaux de petite taille dont des thym, du gazon d'Espagne, des hélianthes, des globulaires et des antennaires. Un second chantier est en cours de finalisation avec l'aménagement de l'anneau du giratoire et l'entrée du centre commercial. Il sera planté de nombreux végétaux dits couvre sol : zoysia, sédums, thym, aubrières, liserons..., mais aussi des végétaux de massifs avec des agapanthes, des oeillets, des valérianes, des échinacées, des achillées...

La végétalisation et la floraison des abords des nouveaux trottoirs et de la piste mixte contribuent à améliorer l'aspect esthétique de ce nouvel ouvrage qui devient, ainsi, un véritable outil d'aménagement de notre espace public.

Les travaux de pose d'un réseau d'adduction d'eau potable :

Des travaux portés par l'Agglomération d'Agen relatifs à la pose d'un réseau de transfert d'adduction d'eau potable ont débuté sur la commune de Brax. Ce réseau d'une longueur de 2300 mètres linéaires se situe entre la sortie de Brax côté Mairie et le lieu-dit Petit Mounet à Sainte Colombe en Bruilhois

Ce chantier se déroule du 30 septembre 2020 au 10 février 2021 et est réalisé par l'entreprise COUSIN-PRADERE, titulaire du marché public.

Pendant toute la durée des travaux et comme convenu avec le Service Départemental des routes, un alternat par feux est installé le long de la RD 119. Les accès aux habitations impactées par les travaux seront maintenus avec la mise en place ponctuelle de plaques en fonte. Pendant toute la durée des travaux, les jours et horaires de collecte des déchets restent inchangés. Nous remercions les usagers de leur patience et de leur compréhension pour ces travaux d'intérêt général.

La rentrée des classes 2020.

Au-delà de cette crise sanitaire sans précédent que nous vivons depuis le début de l'année, ce qui a marqué cette rentrée scolaire 2020/2021 est la prise de fonction de la nouvelle Directrice, Madame MARMIE, à qui tout le Conseil Municipal souhaite une heureuse arrivée et une bonne année scolaire. Nous comptons sur elle pour impulser à notre école une dynamique nouvelle.

L'autre fait marquant, lié lui à la COVID 19 a été le retour en classe avec le masque pour les enseignants et le personnel dans un premier temps, puis après les vacances de Toussaint, de tous les enfants de plus de 6 ans. Pourtant, malgré ces conditions difficiles mais nécessaires, tout s'est bien passé et les sourires liés à la joie de retrouver une vie presque normale, pouvaient encore s'apercevoir sous les masques des enfants.

A ce sujet, nous tenons à remercier l'ensemble de l'équipe enseignante, les parents d'élèves, l'association de la cantine et bien évidemment les enfants pour cette rentrée et ce premier semestre scolaire qui fut finalement très réussi dans un contexte aussi compliqué que celui que nous vivons depuis mars 2020. Nous souhaitons à tous une bonne année scolaire.



Un début d'année bien rempli pour l'école de Brax !

L'école a accueilli 166 élèves à la rentrée de septembre répartis en 7 classes de la Petite Section au CM2. Les élèves ont retrouvé avec plaisir leurs camarades et leurs enseignants pour démarrer une nouvelle année scolaire. Le protocole sanitaire en place a permis de maintenir des projets malgré un cadre strict.

Les classes de l'école travaillent cette année le thème du Fantastique, certaines participeront au rallye lecture de Nérac autour de ce thème. Des sorties au musée, au théâtre sont prévues si la situation sanitaire le permet, tout comme le cycle piscine pour les CE1 et les CM1.

Ainsi l'ensemble des classes a pu participer à des ateliers culinaires en partenariat avec la cantine scolaire dans le cadre de la semaine du goût. Ils ont également pu vivre leur projet course d'endurance. Ensemble ils ont parcouru pas loin de 168 km ! Les grands de l'école ont passé leur permis internet et leur permis vélo, opérations encadrées par la gendarmerie. Au mois de novembre, certaines classes ont pu bénéficier d'un cycle d'initiation au handball grâce au club de Brax. Les élèves ont pris beaucoup de plaisir sur ce cycle qui doit déboucher sur une rencontre en fin d'année.

Enfin, une journée de Noël a été organisée le jeudi 17 décembre. L'ensemble des élèves de l'école a reçu pour l'occasion, un livre adapté à leur âge. La Commune a financé cet achat pour le plus grand plaisir des petits comme des grands ! L'après-midi a été marquée par un goûter organisé, offert et distribué par les membres actifs de l'APE en partenariat avec Super U et l'association des Griffons de Brax. Les enseignants et les élèves ont passé une belle journée et remercient tous les intervenants !



L'accueil périscolaire à Brax

L'accueil périscolaire accueille les enfants scolarisés de la commune le lundi, mardi, jeudi et vendredi dans les créneaux horaires suivants :

- Le matin : de 7h30 à 8h50
- Le midi : de 12h à 13h20
- Le soir : de 16h30 à 18 h 30

Au total 4 animatrices en maternelle, 3 en élémentaire encadré par un coordonnateur périscolaire travaillent au quotidien pour assurer le fonctionnement du service.

Notre mission est d'accueillir les enfants en leur donnant un cadre rassurant dans lequel ils peuvent s'épanouir en toute sécurité.

Pendant cette période de crise sanitaire, l'accueil périscolaire s'adapte en respectant un protocole sanitaire mis en place pour lutter le mieux possible contre l'épidémie du Covid-19 :

- Le moins de brassage possible entre enfants, un fonctionnement par classe
- Le respect des gestes barrières (lavages de mains en arrivant, avant de manger et le soir en partant)
- Le port du masque obligatoire à partir du CP.

C'est dans ce contexte compliqué que l'équipe d'animation assure son rôle pleinement en proposant des activités certes restreintes mais adaptées à la situation (jeux divers, lecture, atelier créatif individuel etc...)

Notre équipe est pleine de projets qui pourront être réalisés dès que la situation le permettra et il nous tarde de pouvoir les réaliser avec vos enfants !

En attendant notre priorité absolue dans cette période difficile est le bien être de vos enfants !



Pour tout renseignement vous pouvez joindre :

Benoît Derousseau, coordonnateur périscolaire / 06.07.81.05.30 - enfance@brax47.fr

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Brax

L'équipe de direction est composée de Sophie et Geoffroy, avec son équipe d'animation : Valentin, Carine, Clémence, Margaux, Carole et Marion.

La thématique de l'année est :

« Le meilleur coup de dé, c'est de le jeter ! ».

Il était une fois, un drôle de personnage prénommé Rock, un petit caillou pas comme les autres. Il possède un dé magique qui lui permet d'avancer dans de véritables aventures et surtout dans sa vie. Son rêve est d'aller vivre sur une petite île paradisiaque. Pour y accéder, il doit prendre le chemin qui mène à la Mer des Rêves. Or, il sera pris par plein d'épreuves afin d'y accéder. C'est pour cela que Rock a besoin que vous l'aidiez à lancer les dés de son destin, afin qu'il puisse y arriver.



En collaboration avec l'école et le périscolaire, nous avons des projets communs. Sur la période de Novembre et Décembre, nous allons sensibiliser les enfants aux recyclages du papier. De notre part, nous construisons des poubelles ludiques autour des thématiques de contes, histoires ou albums qui vont être étudiés en classe. Celles-ci seront mises en places afin que les classes ou le périscolaire puissent déposer les feuilles à jeter.

Sur le reste de l'année, nous allons aborder le thème, « l'environnement », les différents contes, albums, autour du thème « Le Fantastique » fil rouge pour l'école. Nous allons aussi participer au projet du club de Hand « le mondiale tour », où nous allons sensibiliser les enfants, « c'est quoi une coupe du monde ? », « en quoi cela consiste ? », « Tous les pays participent-t-ils ? » ... A travers des activités ludiques et sportives. D'autres projets seront mis en place durant le reste de l'année.

L'ALSH est géré par l'Agglomération d'Agen, si vous souhaitez joindre l'ALSH de BRAX, vous pouvez le contacter au 06 72 76 08 23 ou par mail alsh.brax@agglo-agen.fr

Prenez soin de vous, à très vite.
L'équipe ALSH Brax.

DEVELOPPEMENT DURABLE

La Commune de Brax fait partie des 84 Collectivités et Territoires ayant mis en visibilité les actions et projets en faveur de la santé et de l'environnement sur leur territoire.

L'action baptisée « École Saine » a pour objectif de:

- choisir de la fourniture scolaire non toxique au sein de l'école primaire
- favoriser un « Cartable Sain » sans perturbateurs endocriniens, ni molécules CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques),

- choisir des produits Eco Cert, certifiés pour l'entretien des bâtiments communaux.

Cette démarche s'inscrit dans un contexte plus large de sensibilisation aux problématiques de santé liées à l'exposition aux substances toxiques présentes dans l'environnement et de protection de la population à l'échelle de toute la Commune.

Cette contribution est à retrouver en suivant le lien:

<https://territoire-environnement-sante.fr/actions-et-projets/ecole-saine>



Pour plus d'informations, vous pouvez joindre :

Benoît Derousseau
06.07.81.05.30
enfance@brax47.fr

La commune de Brax met en place en 2021 l'opération « **Chantiers Jeunes** ».

Ces projets ont pour but de contribuer à valoriser l'image des jeunes adolescents de la commune à travers des missions citoyennes, éco responsables ayant un intérêt majeur pour la collectivité et de leur permettre d'acquérir une première expérience professionnelle.

Trois chantiers limités à 12 places chacun sont prévus aux vacances de Printemps, Été et Automne.

Ils sont ouverts aux jeunes âgés de 13 -16 ans résidant sur la commune.

La première session se déroulera du 12 au 16 avril 2021

Encadrés par le coordonnateur du service enfance ainsi que des agents des services municipaux, ils se verront confier des missions d'intérêt général et participeront à des activités et sorties ludiques.

Un dossier de candidature est disponible en mairie et par voie dématérialisée sur le site internet de la Commune www.brax47.fr.



PAROLE D'ÉLUS

Sylvie Garnon, Adjointe au maire en charge de l'Éducation, de la jeunesse, de l'enfance et de la vie scolaire

« Les chantiers citoyens c'est permettre à des jeunes, volontaires de s'investir et de contribuer à la vie de leur commune »



AGENCE SOUILLÉ FRÈRES

Après plusieurs mois de travaux et une ouverture retardée par le confinement, c'est avec joie que la commune accueille une nouvelle entreprise : l'agence immobilière « Souillé Frères ». Mme Dalche Laetitia et son équipe sont installées dans la magnifique bâtisse rénovée à l'entrée de la ville. Les services proposés aux Braxois et aux communes limitrophes sont la vente et achat d'immobilier, la location et la gestion locative... L'équipe vous accueille du lundi au vendredi et le samedi sur rendez-vous.

Infos : 164 avenue des Landes - 05.53.47.98.11 - brax@souilles.fr



LA CLAIE DES VERGERS

Pour démarrer cette nouvelle année 2021, la Claie des Vergers s'est parée d'une nouvelle décoration intérieure! En effet Marilyn et Franck les nouveaux propriétaires depuis décembre vous proposent au menu: de la bonne humeur, de la gourmandise et surtout de bons petits plats à commander avant chaque midi du lundi au vendredi. Dans le futur, dès que les choses redeviendront à la normale, ils proposeront des soirées à thème, des retransmissions de matchs, after work Tapas... Tout un programme pour notre commune.

Nous joindre ou commander : Centre commercial - 05.53.68.64.66 - facebook/laclaiedesvergers



LES LIAISONS DOUCES POUR LA SECURIT... DE TOUS

Depuis plusieurs années, la commune de Brax souhaite promouvoir les modes de déplacement doux en permettant aux usagers d'y recourir facilement pour les trajets du quotidien, des loisirs et du domicile/travail.

L'objectif est de créer "des liaisons piétonnes et cyclables" qui répondent aux besoins en liaisons douces reliant entre-elles, de façon agréable et sécurisée, les principales zones d'intérêt du village.



Interview de Giuseppe NOCERA
1^{er} Adjoint au maire en charge de la voirie et de la sécurité routière.

Quels sont les principaux enjeux de la création des liaisons douces pour la commune de Brax ?

Giuseppe NOCERA :

Tout d'abord, c'est vouloir constituer un axe structurant favorisant les liaisons douces et proposer aux habitants une offre de cheminement sécurisé. C'est une volonté réelle de permettre aux braxoises et aux braxois de rejoindre à pied ou à vélo les différents services et équipements de la commune (commerces, écoles, pharmacie, médecins, salle des fêtes...).

La préservation de la qualité du cadre de vie suppose que les déplacements en modes doux se réalisent dans des conditions optimales de sécurité.

Ces nouveaux aménagements peuvent-ils satisfaire les attentes loisirs/détente ?

GN :

Tout à fait, la marche à pied et le vélo doivent retrouver une place primordiale dans les déplacements du quotidien. Tous ces aménagements permettent de mettre en oeuvre un schéma de cheminements cohérents et de connecter, enfin, la commune de Brax avec le site de la gravière et le canal.

De plus nous aspirons à attirer dans nos commerces les nombreux cyclistes et piétons qui utilisent la voie verte. Il s'agit d'un enjeu essentiel dans le cadre du développement économique et touristique de notre commune.

Les cheminements doux vont contribuer à optimiser, notamment, le confort et la sécurité des usagers les plus vulnérables à savoir : les piétons et particulièrement les enfants, les aînés, les personnes à mobilité réduite ou avec poussette sans oublier les cyclistes.



Ces cheminements doux permettent-ils une réelle alternative aux déplacements motorisés ?

GN :

Cela peut apparaître dans la mesure du possible comme une véritable alternative à l'utilisation systématique de la voiture. Il est vrai que la pratique du vélo "utilitaire" est encore souvent perçue comme un outil de loisirs. Il en va de même de la pratique de la marche. Mais nous constatons depuis quelques temps une évolution certaine dans les mentalités. Les trajets domicile/travail doivent devenir des axes prioritaires pour permettre, à terme, au plus grand nombre de pouvoir se déplacer à vélo ou à pied pour aller travailler. Il est indispensable de mailler de manière efficace le territoire et de connecter obligatoirement tous les nouveaux cheminements doux aux communes limitrophes, au technopole Agen/Garonne et aux futures infrastructures (l'échangeur autoroutier, le barreau de Camélat...). Ces aménagements doivent être toujours respectueux des paysages et tenir compte systématiquement de notre identité rurale.

La création d'une nouvelle piste mixte :

La marche à pied et le vélo doivent retrouver une place primordiale dans les déplacements du quotidien.

A cet effet, des travaux de voiries ont débuté le 02 juin 2020, il s'agit de la réfection complète de la chaussée du chemin de Révignan (intersection de la RD 119/ site de la gravière) et de la création d'une piste mixte depuis le nouveau carrefour à feux (Rue du Levant/RD 119 jusqu'au site de la gravière). L'axe routier partant du site de la gravière jusqu'au canal sera lui matérialisé par un marquage au sol.

Les travaux relatifs à la tranche conditionnelle (Rue du Levant/RD 119/chemin de Révignan) viennent de démarrer par le busage du fossé le 14 décembre dernier pour se terminer début mars 2021 par les travaux d'enrobé. L'ensemble viendra, ainsi, se connecter à la piste mixte du Chemin de Révignan permettant aux piétons et aux cyclistes d'emprunter ce nouvel aménagement et de rejoindre en toute quiétude soit le canal (la voie verte) et/ou le centre du village sans pratiquement jamais quitter les cheminements doux.

Une nouvelle signalétique au chemin de barrail (ZAC terrasse Garonne/déchetterie)

En raison de l'accroissement du trafic routier (poids-lourds et véhicules), il apparaissait nécessaire de sécuriser l'intersection de la RD 119 et du chemin de Barrail. Le sens de circulation sur cette voirie communautaire est donc modifié. Ainsi, un sens interdit sauf desserte locale a été installé de l'intersection de la "ZAC Terrasse Garonne" jusqu'à l'intersection de la RD 119 avec une obligation de tourner à droite pour rejoindre la commune de Brax.

Le sens de circulation pour rejoindre la RD 119 et notamment la direction de Roquefort et du Passage d'Agen est donc modifié et s'effectuera obligatoirement par la rue de "la Zac Terrasses Garonne / déchetterie" et l'utilisation de la voie d'insertion sur la RD 119.

De manière concomitante, il a été installé un panneau stop à l'intersection des chemins du Barrail et du Rieumort.

Ces nouvelles dispositions contribuent, sur des intersections particulièrement dangereuses, à renforcer avec efficacité la sécurité de tous les usagers de la route.



ASSOCIATIONS



En raison de la situation sanitaire inédite, les prises de fonctions du nouveau Conseil Municipal se sont faites tardivement.

Pourtant, en tout début d'été, conscients que les Associations pâtissaient du confinement à des niveaux plus ou moins dommageables, des rencontres avec l'élu en charge du secteur associatif François Allard et le maire ont été organisées pour faire un état des lieux précis des impacts subis et des besoins supplémentaires éventuels à prévoir.

Si la grande majorité d'entre elles ont répondu favorablement à cette invitation, certaines n'ont apparemment pas souhaité participer à ces rencontres. Nous ne pouvons que le regretter.

Suite à ce premier travail de diagnostic et au durcissement de la crise fin octobre, il a été décidé que pour les associations les plus durement touchées, des moyens particuliers seraient mis en place sur présentation d'un dossier étayé.

Chaque situation sera présentée, étudiée et validée par le Conseil Municipal.

La Commune qui accompagne déjà fortement le monde associatif, chaque année l'ensemble des subventions allouées aux associations représente 45000€, auquel il faut ajouter les moyens annexes mis à leur disposition (salles, matériels, personnel), est prête et consciente de la situation toute particulière vécue en 2020, à aller un peu plus loin afin de soutenir ce pan indispensable de la vie communale que constitue le monde associatif.

Mais au-delà de cet accompagnement ponctuel elle souhaite aussi, pour atteindre cet objectif, développer de nouvelles actions. Ainsi, à plus ou moins court terme, un Forum des Associations devrait voir le jour en 2021, si la situation sanitaire évolue favorablement.

Puis, si les impératifs budgétaires nous y autorisent, une Maison des Associations devrait être créée en fin de mandat

Pour l'heure, les priorités sont d'un tout autre ordre ; nous tous, attendons avec plus ou moins de patience un retour à une meilleure visibilité. En attendant, respectons les consignes sanitaires ; portez vous bien et prenez soin de vos proches !

VOS ASSO

pour tout renseignement et inscription

- **FOYERS DES JEUNES**
 - Accros'Gym : AVIGNON Nathalie - 06.27.80.80.45
 - Accros'd'Arts : TAUZIN Myriam - 06.81.56.64.67
 - Accros'Randos : MICHELET Pierre - 05.53.68.64.35
 - Yoga : AVIGNON Nathalie - 06.27.80.80.45
- **APE (Association des Parents d'Elèves) TRIVERIO Noémie - ape.brax47@gmail.com**
- **CANTINE SCOLAIRE : LELOUP Audrey - cantinebrax47@gmail.com**
- **ASBADABRAX (Badminton) : ROUÉ Vincent - 06.85.72.79.55**
- **BRAX EN FORME (Gym volontaire): LADUYE Geneviève - 05.53.68.71.76**
- **HANDBALL BRAX : POUCHES Rémi - 06.08.28.67.05**
- **LA BOULE BRAXOISE (Pétanque) : BOUÉ Bernard - 06.85.26.59.63**
- **BRAX CREATIONS (Loisirs créatif) : SIGAUD Raymonde - 05.53.68.64.47**
- **SOCIÉTÉ DE CHASSE : CAZENAVE David - 06.75.30.25.71**
- **COMITÉ DES FÊTES : ROUSSEU Alain - 06.18.79.63.69**
- **CLUB DES GRIFFONS (Aînés ruraux) : PASELLO Yvette - 05.53.68.70.53**
- **DYNAMIQUE BRAXOISE (Commerçants et artisans) : DURAND Baptiste - 06.17.47.15.22**
- **ANACROUSE AMAC (Musique enfants) : VIVÈS Fabien - 06.86.68.72.79**
- **BAL RETRO DANSE (Danse adultes) : TAUZIN Maurice - 06.08.05.16.05**
- **BRAX ESPACE DANSE (Danse adultes) : NAUD Jean-Pascal - 06.21.52.38.02**

NOS BRAXOIS ONT DU TALENT !

Aaron Leymond

Agé de 12 ans Aaron a été champion de la Nouvelle Aquitaine en Savate Boxe Française en 2019 et 2020. Il a également été récompensé au trophée des champions du Lot et Garonne 2019.



2020 en images



du côté de nos associations

LE MOT DE L'OPPOSITION
Chers Braxoises et Braxois,

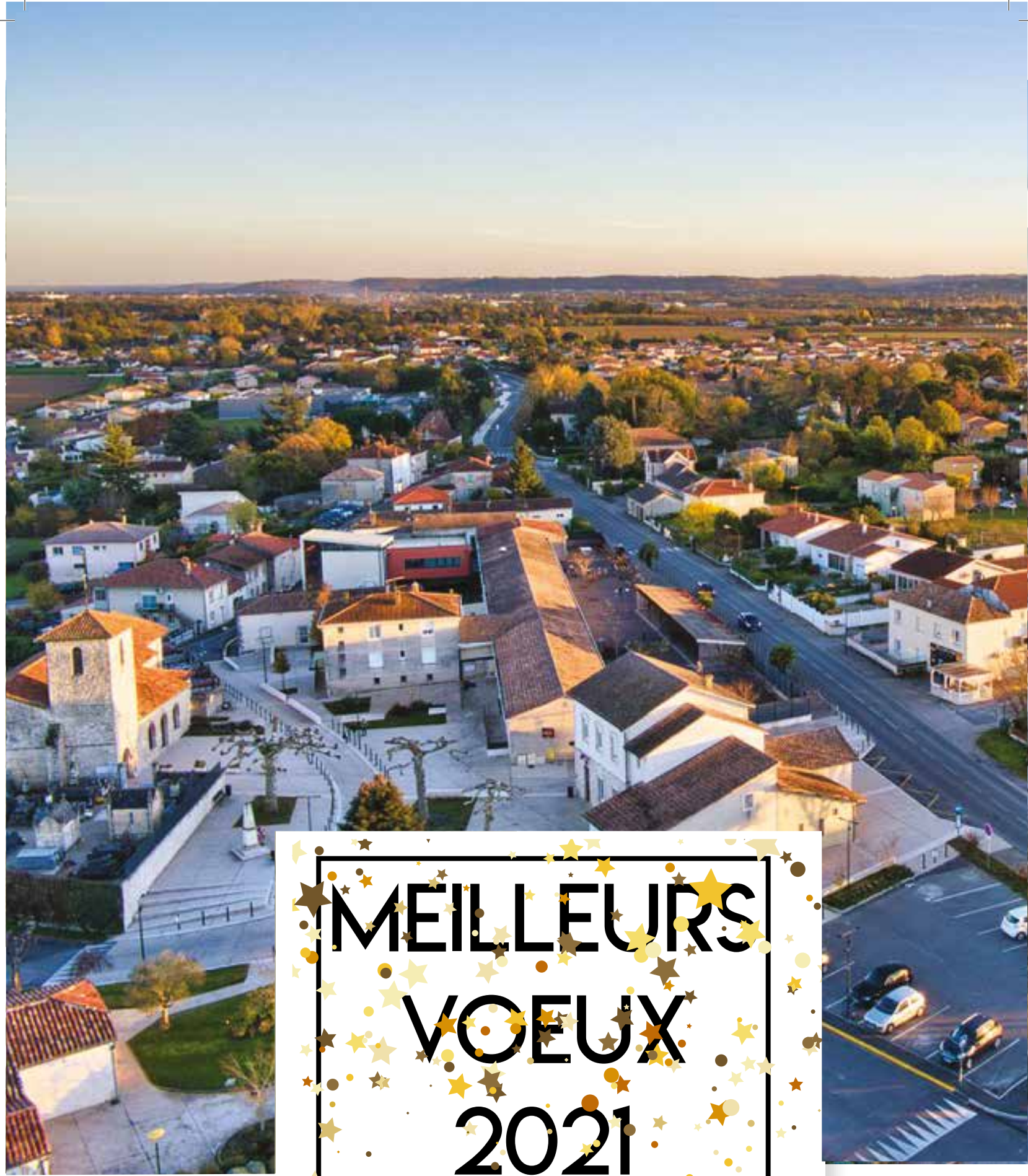
Nous avons tous vécu une période sanitaire compliquée où nous espérons que vous avez été épargnés ainsi que vos proches. Nous en profitons pour rappeler l'importance des gestes barrières afin de se protéger à soi et les autres du coronavirus.

Malgré tout la vie familiale, professionnelle et celle de la commune continuent et vous pouvez compter sur notre implication lors des conseils municipaux et des commissions pour garantir l'intérêt du bien vivre à Brax et soutenir les commerces, professionnels et associations du village. Être vigilants aussi à l'impact économique de la crise sanitaire et au soutien à apporter.

Vous pouvez retrouver nos interventions et questions sur les rapports des conseils municipaux disponibles via le site de la mairie.

N'hésitez pas à nous contacter par mail sur l'adresse bienvivreabrax47@gmail.com

Nous vous souhaitons une belle année 2021, prenez soin de vous en espérant une année sans aléas sanitaire.
Mme Sylvie LUCY, M. Thierry HIAIRASSARY et M. Benoît TRIVERIO



**MEILLEURS
VOEUX
2021**